

# Aide au recrutement et à la formation dans les start-up

## REGION NOUVELLE-AQUITAINE

### Présentation du dispositif

L'aide permet d'accompagner les projets de start-up de la phase d'incubation à celle de déploiement, en passant par l'étape intermédiaire d'amorçage.

L'aide au recrutement et à la formation dans les start-up :

- favorise le recrutement de salariés qualifiés sur les fonctions clés propices à accompagner le démarrage et l'accélération des jeunes pousses (fonction commerciale, technique, industrielle, ressources humaines, etc.),
- d'accompagne les start-up dans la montée en compétences de leur équipe dirigeante et leurs salariés en participant au financement d'actions de formation.

### Conditions d'attribution

#### A qui s'adresse le dispositif ?

#### Entreprises éligibles

Ce dispositif s'adresse aux entreprises innovantes implantées en Nouvelle-Aquitaine :

- immatriculées depuis 5 ans au maximum,
- qui ont pour objectif de développer un produit et/ou service basé sur une innovation technologique ou non technologique, dont le modèle d'affaires présente un risque,
- n'ayant pas encore distribué de bénéfices.

#### Pour quel projet ?

#### Dépenses concernées

Les dépenses éligibles correspondent :

- pour un recrutement : au salaire brut annuel chargé,
- pour une formation : aux frais liés à la formation et aux coûts des personnels participant à la formation pendant sa durée.

### Montant de l'aide

#### De quel type d'aide s'agit-il ?

L'aide prend la forme d'une subvention. Son taux d'intervention est de :

- 50% maximum du montant des dépenses éligibles retenues, pour un recrutement, plafonnée à 40 000 €,
- 70% maximum du montant des dépenses éligibles retenues, pour une formation.

---

## Informations pratiques

### Quelle démarche à suivre ?

### Auprès de quel organisme

Le dossier joint dans la partie (Fichiers attachés) doit être rempli et envoyé par mail à l'adresse suivante : [startup-region@nouvelle-aquitaine.fr](mailto:startup-region@nouvelle-aquitaine.fr).

### Éléments à prévoir

Si la société est déjà créée, joindre à la demande :

- un extrait Kbis,
- la dernière liasse comptable et fiscale si vous avez déjà clôturé un exercice,
- et si disponibles et à jour : une présentation du projet / un business plan / un communiqué de presse / le prévisionnel financier détaillé.

---

## Critères complémentaires

- Création datant d'au plus 5 ans.

---

## Organisme

### REGION NOUVELLE-AQUITAINE

- **Région Nouvelle-Aquitaine**  
Hôtel de Région  
14, rue François de Sourdis  
33077 BORDEAUX cedex  
Téléphone : 05 57 57 8000  
Web : [www.nouvelle-aquitaine.fr](http://www.nouvelle-aquitaine.fr)

---

## Fichiers attachés

- [Formulaire de demande d'aide régionale Start-up](#) (8/11/2021 - 0.14 Mo)